

Loi Egalim : l'éditeur Berger-Levrault lance BL.repas, pour le suivi et l'amélioration des repas dans les cantines scolaires !

Développée pour la restauration scolaire, la solution numérique BL.repas, de l'ETI Berger-Levrault, optimise la gestion des cantines quel que soit leur mode de production, et garantit plus de transparence sur la qualité des repas proposés. Suivi des menus, origine des ingrédients, composition des plats... L'offre, novatrice, permet aux parents d'y voir plus clair, plus rapidement !

BL.repas se compose de deux interfaces web dédiées à la gestion de la cantine, et d'une application mobile, téléchargeable sur smartphone.

Grâce à ses interfaces intuitives, la solution garantit une communication plus fluide entre :

- **Les parents** : les modules développés dans l'application mobile permettent d'accéder à la liste des menus dans le détail. Ils proposent d'exprimer un avis (sur le goût des plats, la diversité des repas, la cuisson) et de voter la qualité des repas ;
- **Les gestionnaires de cuisine** : grâce aux retours des parents et au suivi des déchets, visibles sur l'interface qui lui est dédiée, le responsable des achats ou gestionnaire s'adapte à la demande. Il échange avec ses fournisseurs partenaires, communique avec les élus, et suit l'évolution des mesures prises afin d'améliorer ses indicateurs de performance ;
- **Les surveillants et animateurs de cantine** : animateurs et surveillants évaluent la satisfaction des enfants, et recueillent un avis global pour communiquer objectivement avec les cuisines via l'application.



Un outil contre le gaspillage alimentaire, éligible à la subvention France Relance !

Engagée au service d'une alimentation saine et durable, BL.repas valorise ainsi l'approvisionnement en circuit court et la production locale. L'offre met également l'accent sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, en proposant un suivi des statistiques des déchets générés par repas.

Autre enjeu de taille pour les collectivités : l'application, définie comme « investissement immatériel », est éligible à la subvention France Relance, mise en place par le ministère de l'Agriculture et l'Agence de Services et de Paiement. Pour bénéficier de cette subvention (s'élevant de 3 000 à 33 600 €), et se doter de l'outil BL.repas, les communes éligibles ont jusqu'au 31 octobre 2021 pour déposer une candidature, avec le soutien administratif de Berger-Levrault.

Plusieurs communes ont déjà fait le choix de BL.repas. Parmi elles, la Ville de Megève, véritable client pilote de l'opération :

« Nous avons choisi de devenir site pilote de la solution BL.repas pour nous adapter aux différentes mesures de la loi EGAlim et devenir une cantine vertueuse. Nous comptons sur cette application pour optimiser la gestion de notre cantine et réduire la quantité de déchets »,

Nadine Bottollier, Directrice Enfance Jeunesse Vie Associative et Scolaire Restauration - Ville de Megève

À PROPOS DE BERGER-LEVRULT

L'éditeur de logiciels international accompagne les professionnels privés et publics pour répondre aux exigences croissantes de performance et de transformation de leurs métiers. Avec 51 000 clients et 1 900 collaborateurs en France, en Espagne, au Canada, au Maroc, en Belgique et en Italie, le Groupe s'adresse aux collectivités et administrations locales, aux établissements médico-sociaux, au secteur hospitalier, aux entreprises, industries et au monde de l'éducation. Son ambition : faire bénéficier ses utilisateurs du formidable potentiel du numérique au travers de plateformes de services à l'heure de l'ouverture massive des données et des interfaces intelligentes. En 2020, le Groupe Berger-Levrault (Siège social à Boulogne Billancourt, Paris) a réalisé un CA de 172 M€ dont 20% réalisés à l'international.